



Programme de fidélité : PARRAINAGE

Parrainez vos proches et économisez sur vos prochaines factures !

Avantages :

- Vos filleuls bénéficient de 10% de remise sur leur 1ère facture (en indiquant votre code parrainage)
- Vous bénéficiez de 10% du TTC de la 1^{ère} facture de chaque filleul en réduction sur vos factures à venir.

Conditions de l'offre :

- Code parrainage = Votre prénom et votre nom (ex. : "Anthony Langlet")
- 1 filleul = 1 réduction appliquée sur 1 seule facture du parrain
- Si plusieurs filleuls : réductions appliquées dans l'ordre de facturation du filleul facturé le plus ancien au plus récent
- Remises non cumulables sur une même facture
- Remise filleul valable uniquement sur la première facture du filleul
- Validité : 12 mois après attribution de chaque remise
- Plafond : aucun (remise illimitée)
- Valable uniquement pour les nouveaux clients (clients déjà existants non éligibles)
- Limite de facture : Si le montant de votre facture est inférieur à la remise attribuable, le solde non utilisé est perdu (ex. : facture 30€ avec remise 45€ = 15€ perdus)

Exemple :

Filleul 1 : facture 500€ - 10% = 450€ TTC
→ Remise parrain (facture 1) : 45€ (10% de 450€)

Filleul 2 : facture 100€ - 10% = 90€ TTC
→ Remise parrain (facture 2) : 9€ (10% de 90€)

Comment participer :

1. Donnez votre code parrainage à vos proches
2. Ils le déclarent lors de la demande du 1^{er} devis
3. Ils bénéficient de -10% sur leur 1ère facture
4. Vous recevrez automatiquement une remise équivalente à 10% du TTC de leur 1ère facture, appliquée sur vos prochaines factures (selon les conditions de l'offre).